



Questionnaire HOP

Dans le cadre des élections européennes, HOP demande l'avis de tous les candidats, par courrier ou courriels sur leurs engagements vis-à-vis de la durée de vie des produits.

Réponses de la liste Génération.s



Questionnaire

L'équipe HOP vous remercie d'avance de bien vouloir nous répondre par email ou par courrier sur la manière dont vous comptez lutter contre l'obsolescence accélérée, notamment en nous donnant votre opinion et engagements relatifs aux 10 propositions suivantes :

Améliorer la conception : seriez-vous favorable à ...

1. Aller vers une interdiction de l'obsolescence programmée en Europe par une définition précise assortie de sanctions dissuasives dans le droit européen.

Oui. Les élu.e.s Génération.s au Parlement européen se sont d'ailleurs engagés en ce sens au moment du rapport d'initiative sur l'application de la Directive Ecodesign et sont en accord sur le fait qu'il est nécessaire d'aller plus loin. L'approche de l'économie circulaire doit commencer à la source, dès la conception/production de l'objet et non se contenter de gérer les déchets. L'obsolescence programmée devrait donc être interdite et les industriels responsables d'une telle pratique sanctionnés. Comme pour d'autres domaines, il est crucial de changer de modèle et d'aller vers plus de durabilité des produits, des usages.

2. Adopter des mesures obligatoires d'écoconception (durée de disponibilité et délai de fourniture des pièces, démontabilité, etc.) sur l'ensemble des équipements électriques et électroniques en Europe, notamment les smartphones. Etendre ces obligations aux modems, textiles, meubles, matériaux de construction, etc. avec un niveau d'ambition maintenu.

Oui, comme répondu ci-dessus, les élu.e.s et candidat.e.s Génération.s sont en faveur de telles mesures et l'ont d'ailleurs signifié lors du vote sur le rapport d'initiative sur l'application de la Directive Ecodesign.

Concernant les produits électroniques, Guillaume Balas (membre de la Commission ENVI) avait d'ailleurs déposé des amendements allant en ce sens au moment de la discussion du texte parlementaire et demandait à ce que la Commission européenne évalue les différentes options disponibles afin de faire en sorte que les pièces de rechange, les batteries et accessoires de ce type de produits soient échangeables et universelles. Il insistait également dans ses amendements sur la durabilité des produits en plus de leur « recyclabilité ».

Le mouvement Génération.s est également en faveur de mesures d'écoconception qui rendraient obligatoire la compatibilité des biens avec des pièces échangeables recyclées de façon à avoir une économie circulaire plus efficace.

3. Eviter l'obsolescence logicielle en obligeant les éditeurs de logiciels en Europe à dissocier les mises à jour logicielles correctives des mises à jour évolutives, et à informer l'utilisateur des conséquences sur le fonctionnement de l'équipement.

Oui, les élu.e.s et candidat.e.s Génération.s sont en faveur de telles mesures.

4. Proposer dans le droit européen l'ouverture du code des logiciels après la fin de leur support technique.

De même, les élu.es et candidat.e.s Génération.s sont en faveur de telles mesures.

Favoriser la réparation : seriez-vous favorable à...

5. Inciter les fabricants à communiquer aux opérateurs professionnels indépendants toute information nécessaire au diagnostic, à l'entretien et à la réparation des biens électriques et électroniques, sur le modèle de l'obligation existante pour le marché de la réparation automobile.

Oui, les élu.e.s et candidat.e.s Génération.s pensent d'ailleurs que c'est une mesure essentielle. Trop de machines pouvant être réparées sont jetées faute de bonnes connaissances techniques de leur réparabilité. Un manuel (et/ou des informations clairement disponibles en ligne) devrait également accompagner les biens électriques et électroniques expliquant la façon de réparer les produits et où se procurer les pièces de rechanges éventuellement nécessaires. Cela permettrait également aux consommateurs d'en savoir plus sur la façon de réparer leurs produits avant de s'adresser à un réparateur.

6. Prévoir pour les réparateurs professionnels l'obligation d'informer les consommateurs de l'existence de pièces de rechange issues de l'économie circulaire lors de la réparation ou de l'entretien de leur produit électrique ou électronique, sur le modèle de l'obligation existante sur le marché de la réparation automobile.

Oui, comme décrit ci-dessus, les élu.e.s et candidat.e.s Génération.s sont en faveur de telles mesures qui permettent de sensibiliser les consommateurs et amorcent un changement de modèle. Ce type de mesure permet également de donner plus de pouvoir aux consommateurs ce qui est bienvenu.

7. Permettre aux États de moduler la TVA pour le secteur des biens de réparation et reconditionnés.

Oui, le mouvement Génération.s a d'ailleurs pris position sur l'intérêt de moduler la TVA de façon à faciliter la transition écologique. Le secteur des biens de réparation et reconditionnés pourrait en bénéficier.

8. Introduire une durée minimale de disponibilité des pièces détachées sur le marché unique européen et afficher clairement la durée de disponibilité des pièces en magasin.

Oui, dans la même logique, il est très important d'augmenter la connaissance des consommateurs et la responsabilité des producteurs à cet égard.

Consommer durable : seriez-vous favorable à ...

9. Mettre en place un indice de durabilité sur les produits électriques et électroniques (robustesse, réparabilité, prix des pièces, service SAV...) ambitieux et transparent au niveau européen.

Oui, les candidat.e.s Génération.s sont en faveur de la mise en place d'un indice allant en ce sens. Des amendements avaient également été déposés par le Député Guillaume Balas en commission ENVI au moment des discussions sur le rapport d'initiative concernant l'application de la Directive Ecodesign proposant la mise en place d'un tel indicateur. Le mouvement Génération.s pense qu'il serait également important d'intégrer un indice de santé (présence de polluants organiques persistants (POP), etc.) ainsi qu'un indice éthique (sur la façon dont a été produit le bien) en parallèle, et ce afin d'éclairer le consommateur sur les choix les plus durables. Cela faisait également partie des positions prises par M. Balas durant sa mandature.

10. Plaider à l'échelle européenne pour une extension de la durée minimale de garantie légale de conformité, pour la porter à 5 ou 10 ans pour les produits les plus durables (gros électroménager, télévisions, ordinateurs...).

Oui, les candidat.e.s Génération.s sont en faveur d'une telle mesure pour plus de protection des consommateurs et de l'environnement en augmentant la durée minimale de garantie légale à l'image des progrès réalisés lors de la Loi « Consommation » portée en France par Benoît Hamon.